



Le président ouvre la séance samedi 2 avril 2011 à 8H30

Membres du Comité Directeur présents le vendredi 7 janvier 2010 :

André ANTOULI, Jean François BAUDOUI, Benoit BOGARD, Gilles BIRBES, Jean-Marie BURY, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Robert DE SAINT SEINE, Pierre FALGA, Estelle FEY, Eric FOURNIER, Didier MULLER, Wilfried OLIVIER, Jérôme PRADIGNAC, Samuel PUSSET, Philippe VENIANT,

Membres du Comité Directeur absents excusés :

- Frédéric BABEC (IDF)
- Fabrice GILLON (PACA)
- Philippe HUE (procuration à Eric FOURNIER)
- Pascal MARTINEZ (procuration à Didier MULLER)
- Denis SAMSON (PAYS DE LA LOIRE)

Membre Absents :

- Philippe BAUMER (LORRAINE)

**Invités à participer au Comité Directeur :**

- Michel LASBATS représentant de la région Aquitaine
- Denis LIEPERT pour l'organisation des championnats de France seniors 2011
- Nicolas PATIN Vice président région Bourgogne

Le Compte Rendu du Comité Directeur des 7, 8 et 9 janvier, et celui de l'Assemblée Générale du 8 janvier 2011 à LUNEL (Hérault) sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

### **Tour de table des régions :**

Alsace : Il y a 14 équipes inscrites aux manches qualificatives tout est prêts pour que la compétition se déroule au mieux.

Aquitaine : Michel LASBATS propose de reprendre la région aquitaine Il se charge de convoquer une Assemblée Générale constitutive

Auvergne : 20 équipes inscrites c'est beaucoup moins que l'an dernier

Bourgogne : 5 équipes seulement, les dates des manches qualificatives ont été décalées pour des compétiteurs qui finalement ne souhaitent plus participer.

Bretagne : 5 équipes. Beaucoup de Kilomètres, jusqu'en Alsace et le coût des déplacements fait réfléchir les compétiteurs...

Centre : 10 équipes. Moins que l'an dernier, certains compétiteurs préfèrent participer à la coupe des clubs.

Ile de France : Frédéric BABEC souhaite organiser une dizaine d'enduro afin de financer une partie des manches, 15 équipes seraient inscrites et les compétiteurs paieraient moins cher que dans les autres régions (140 euros) grâce aux fonds récoltés avec les enduros...

Le Comité Directeur informe Frédéric BABEC, que la part de 50% du prix de l'inscription (120 euros) devra, quoi qu'il arrive, être reversée pour les finales. Il ne restera à la région après cette réversion, que 20 euros pour l'organisation de 2 manches, ce qui ne semble pas judicieux,

Le CD s'interroge sur cette proposition, émet des réserves, et considère que ce n'est pas bon de proposer un prix d'inscription moindre dans une région.

Cette possibilité ne sera absolument pas envisageable en 2012.

Il rappelle également à Fred BABEC, que sa région a toujours un arriéré financier depuis les Championnats des Jeunes annulés à la « Grande Paroisse ».

Languedoc Roussillon : Il y a 6 équipes inscrites.

Lorraine : Philippe BAUMER, n'a pas encore fait parvenir le nombre d'équipes participantes. Le Comité Directeur déplore le manque d'information Fernand DE CASTRO à beaucoup de mal à contacter le président, il y aurait 6 équipes d'inscrites à priori...

Limousin : 12 équipes inscrites.

Midi Pyrénées : 8 équipes. Pierre FALGA, explique se faible nombre par l'éloignement des sites Alsacien qui a freiné les compétiteurs. Une équipe souhaite s'inscrire en Languedoc Roussillon Le bureau prendra une décision pour la dérogation.

Nord : Aucune équipe Jean Marie BURY, pense que les dates sont trop proches de la période des vacances.

PACA : 1 équipe. Fabrice GILLON, président de région, souhaite démissionner en fin d'année. Il est responsable de la boutique, dont Il n'existe à ce jour aucun inventaire.

Marie et Christian PELISSOU, licenciés de la région Midi Pyrénées proposent de s'occuper de la boutique. Le Comité Directeur les remercie pour cette initiative et leur aide précieuse depuis plusieurs années

Pays de Loire : Les manches qualificatives ont été annulées. Fernand De Castro contactera Philippe HUE, qui était présent lors de l'assemblée Générale pour rencontrer Gilles PEGE ainsi que les membres du bureau régional afin de faire le point.

Rhône-Alpes : 15 équipes inscrites.

En conclusion :

Avec 116 équipes inscrites aux championnats, on peut se poser certaines interrogations. Il est difficile de poser des congés pour beaucoup de compétiteurs. Les finales en Alsace ont été difficiles en 2003 et peu de poissons ont été pris lors de la coupe des clubs.

Certains compétiteurs, trouvent le prix d'inscription trop élevé, mais sur ce sujet, Fernand DE CASTRO demande ou il est possible de trouver des enduros à 30 euros par personnes pour celui qui fait les 4 manches, pouvant aller jusqu'à 96 heures de pêches avec les qualités de prestations proposées : douches toilettes, repas d'ouverture, de clôture...

Chaque année les inscriptions fluctuent en fonction des sites, et sont, sauf très rare exceptions, toujours, déficitaires... Faut-il également modifier le ratio d'équipe ?

Les propositions suivantes sont mises aux votes :

Doit-on réduire le nombre d'équipes en finales à 40 ?

Pour : 3 voix, Contre : 12 voix, Abstention : 3 voix. Le nombre de qualifiés reste à 45 équipes.

Doit-on reporter la date de clôture pour les inscriptions aux Championnats de France ?

Pour : 2 voix, Contre : 13 voix, Abstention : 3 voix. La date reste le 1<sup>er</sup> Avril.

### **Championnats des jeunes :**

Françoise DE CASTRO rappelle que le nombre d'équipe est limité à 27 et qu'elle prend en compte les inscriptions par ordre d'arrivée des dossiers.

Le partenaire dotation matériel, sera « Sveden-Sport » et tous les participants auront un lot.

Cette année, en complément du dossier, une fiche de rétrocession du droit à l'image sera signée par les compétiteurs majeurs ou par leur responsable pour les mineurs.

### **La coupe des clubs :**

Chaque club ne peut présenter qu'une équipe de 3 binômes.

Les régions, les comités départementaux, et l'ECF, ne sont pas des clubs et ne peuvent donc pas participer à la coupe, comme lors de la première édition.

Le règlement de la coupe des clubs est donc modifié.

Jean Marie BURY a validé les plans d'eau et nous avons toutes les autorisations pour cette manifestation.

Le nombre de club sera limité à 20, et la date limite d'inscription est fixée au 31 juillet 2011

L'ensemble de ces décisions sont votée à l'unanimité du Comité Directeur.

### **Forum de Montluçon :**

Une réunion est prévue le 17 juin 2011 au parc des expositions ou on été conviés la presse les élus ainsi que les différents acteurs du forum.

La presse, bénéficiera de stands gratuits sous certaines conditions, un courrier leurs sera adressé.

Bénévoles :

Gilles BIRBES sera responsable des bénévoles pour le forum de MONTLUÇON et informera le Comité Directeur du nombre de bénévoles nécessaires.

Fernand DE CASTRO souhaite que les Fédérations départementales de pêche soient invitées à Montluçon et qu'elles aient un stand offert, ce qui permettra d'avantages d'échanges, Il se charge de leur faire parvenir un courrier

### **Commission juridique :**

Affaire LETOURNEUR :

Après plusieurs tentatives d'arrangements amiables proposés à Franck LETOURNEUR (Bourgogne) qui n'ont pas aboutis le Comité Directeur décide d'entamer une procédure judiciaire à l'encontre de ce personnage.

Vote à L'unanimité du Comité Directeur.

### **Forums :**

Quelle attitude adopter face à des propos insultants lus sur des forums mettant en cause le GN ?

Les abus seront signalés à forum actif des poursuites pourront être engagées pour propos diffamatoires

### **Boutique :**

Marie et Christian PELISSOU feront un inventaire de ce qui reste en stock lorsqu'ils auront récupéré la boutique

Gilles BIRBES s'occupe de signer un contrat avec un sérigraphe de la région Languedoc Roussillon qui nous a fait une proposition intéressante

### **Licences :**

Fabienne VALLET à beaucoup de travail avec les licences, il manque souvent quelque chose, oubli de cheque, de fiche, document illisible... etc.

Le Comité Directeur lui propose de contacter le président de régions dans ces cas là et de le laisser régler ces problèmes, Les membres du Comité Directeur souhaiteraient avoir le listing des licenciés régulièrement.

### **Affiliation des clubs :**

Lorsqu'un club est affilié au GN Carpe, il peut organiser des enduros ou autre manifestation et être affilié jeunesse et sport.

Si un club n'est pas affilié au GN Carpe, il ne peut en aucun cas contracter une assurance qui couvre les manifestations qu'il organise.

Pour être affilié Il faut AU MINIMUM, que 3 membres du bureau souscrivent une licence individuelle ou sportive.

Ils doivent produire un listing des membres du club, la déclaration à la préfecture de leur association, le calendrier de leurs manifestations, le règlement de leur(s) enduro(s).

Un agrément temporaire peut être accordé sous certaines conditions pour des structures autres que clubs.

Les organisateurs devront fournir un listing des bénévoles, demander un certificat médical aux compétiteurs et devront appliquer la base du règlement FFPSC.

Nous constatons encore cette année, une nette augmentation du nombre des clubs affiliés.

Les licences des arbitres officiels doivent elles être prises en charge par le GN Carpe ?

Si un arbitre participe à 3 manifestations minimum, il pourra demander le remboursement de sa licence s'il le souhaite.

Mise au vote de cette question : 10 pour, 8 abstentions.

Une discussion s'engage, sur le courrier envoyé aux organisateurs d'enduro par Fernand DE CASTRO. Après lecture de ce courrier qui avait été validé par la commission juridique avant d'être envoyé aux clubs et organisateurs d'enduro.

Le Comité Directeur décide de rester sur cette ligne de conduite dont le seul but est d'informer afin que personne ne vienne nous reprocher de ne pas avoir alerté les organisateurs de manifestations sportives, qu'elles s'appellent : Enduros, concours, challenges, rencontres, ou autre..., et sur les risques que prennent les organisateurs de ces manifestations hors cadre de la fédération délégataire, et donc, sans assurance légale.

Le Comité Directeur demande à Fernand DE CASTRO d'impliquer un peu plus la FFPSC dans cette affaire, qui est également la leur. En parallèle, F DE CASTRO, est également en relation

avec Alain DIEU, responsable de la Commission des Pêches spécialisées et de la commission juridique de la FNPF, et travaillent ensemble au règlement et à l'explication de ce problème.

### **Comment travailler ensembles et mieux...**

Fernand DE CASTRO exprime son désir de prendre contact et de travailler avec des personnes motivées qu'il croise lors de certaines réunions, au grès des forums et des rencontres.

Il explique qu'il y a des personnes qui cherchent à s'exprimer qui ont des idées très intéressantes et qui veulent faire progresser la pêche.

Il aimerait beaucoup que des soirées débats, discussions, soient organisées par eux et auquel nous pourrions participer.

Il rappelle que la fonction du GN Carpe n'est pas que l'organisation de compétition. Le Comité Directeur représente tous les Carpistes. Notre fonction est aussi la lutte contre le trafic, la PDN et l'environnement...

Il souhaite vivement contacter et avancer avec des personnes qui ne sont pas des adeptes de la compétition mais qui réfléchissent sur l'avenir de la pêche et de l'eau, Il souhaiterait, avoir au sein du GN des bonnes volontés qui ne soient absolument pas des organisateurs de compétitions, et qui prennent en charge des commissions importantes pour l'avenir,

Il propose de tisser des liens avec ses personnes qui lui paraissent indispensables au bon fonctionnement de l'association, Il souhaite « les amener à nous pour travailler ensembles »

Le Comité Directeur approuve cette démarche à l'unanimité.

### **Tour de table ayant pour sujet la communication :**

La presse ne joue pas toujours le jeu, certains rédacteurs nous demandent de faire nous même les articles qu'ils modifient aux grès de leurs envies, ce n'est pas l'idée que se fait le Comité Directeur du journalisme.

A notre avis, un journaliste et plus largement un média, digne de ce nom se déplace sur un événement afin de juger par lui-même, et de rédiger ses articles.

Nous ne sommes pas des journalistes et n'avons pas forcément, les compétences pour rédiger objectivement une information, puisque nous sommes parti prenante dans ce que nous organisons.

Il est donc décidé comme pour les éditions précédentes, d'offrir des modules pour le Forum de Montluçon, uniquement aux journaux qui font leur travail objectivement, en se déplaçant, sur les manifestations et en s'investissant un peu plus dans la vie du GN Carpe, et pas seulement en étant présents lors du Forum de Montluçon, qui reste pour eux une belle opération médiatique et commerciale. Une simple demande d'échange, qui permettra à tous de se retrouver.

Des conditions très précises leurs seront exposés par Laurent VERA de la Ste EVULGO. Cette société, s'occupe des démarches auprès des médias.

Denis LIPPERT souhaite faire un DVD, un photographe professionnel sera présent sur les manches finales, il sera ensuite mis en vente. Il cherche également un distributeur pour ce DVD.

Depuis longtemps Philippe VENIANT à le projet de faire un livre sur l'histoire du GN Carpe. Le coût de ce livre, serait de 15 à 20 euros pièces, pour 150 pièces.

Quelques pistes sont étudiées pour contacter plusieurs chaînes de télévision spécialisées.

Robert DE SAINT SEINE souhaite faire un dossier de presse de présentation pour les manifestations du GN Carpe.

Il estime qu'il y a un manque de dynamisme il a beaucoup de mal à avoir les informations qui lui sont nécessaires pour faire vivre le site et le forum.

Il trouve bien dommage que tous les présidents de régions ne répondent pas sur le forum officiel.

Des plaquettes seront réalisées pour Montluçon, chacune traitant d'un sujet, avec un résumé, le plus concis, et le plus clair possible, afin d'avoir un support à remettre aux visiteurs en fonction de leur intérêt.

La Newsletter sera envoyée chaque mois, le support papier ne sera plus utilisé.

Philippe VENIANT pense que les régions doivent faire leur propre communication Il estime aussi qu'il faut être plus présent sur les salons comme COURNON par exemple Il regrette que le GN Carpe ne fasse plus le Planète. Il se pose la question d'éditer notre propre revue et de la vendre.

Pour certains membres du CD la proximité est encore le meilleur moyen d'informer, de rassurer, et de convaincre.

Toujours répondre au téléphone, et sur le Forum du GN, prendre le temps d'expliquer encore et encore, d'autant que certaines questions sont très pertinentes et permettent des échanges constructifs.

## **Assurance :**

Actuellement, le GN Carpe paye 2 assurances.

Une décision devra être prise au Comité Directeur de novembre à savoir laquelle on garde sachant que notre assurance correspond mieux à nos besoins.

## **Recensement des plans d'eau :**

Robert DE SAINT SEINE a commencé à faire l'état des lieux de quelques plans d'eau.

Fernand DE CASTRO demande encore une fois aux présidents de régions de se pencher sur ce recensement, points forts et points faibles de ces plans d'eau pour le CD de novembre

## **Equipe Carpe France**

Jean François BAUDOUI annonce, qu'il ne renouvellera pas son mandat, en 2012, et laissera le poste de capitaine vacant, après les championnats du monde en Italie. Il en est de même, pour Bruno SEKLI. Jean Marie BURY quant à lui continuera son mandat jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, faisant ainsi le relai avec la prochaine équipe.

Jean François BAUDOUI explique que pour lui les sélections sont difficiles, et estime que 3 ans en ECF comme capitaine, mais aussi 10 ans au CD du GN Carpe, c'est beaucoup.

Il ne fera pas la prochaine sélection ECF et laissera, ce qui lui semble logique, cette mission au futur capitaine.

Un appel à candidature sera donc lancé pour le poste de capitaine.

Jean François BAUDOUI pense qu'il est souhaitable que son successeur, soit présent en Italie.

Des dates d'entraînements sont prévues.

Il est également prévu une rencontre entre le capitaine Jean François BAUDOUI, Fernand DE CASTRO et Nicolas KLEIN début avril, pour faire le point sur le partenariat entre Radical et l'ECF.

Jean Marie BURY s'occupe des tenues pour l'ECF et de deux contrats « partenaires », Natural Baits et Fanatic-Baits. Il informe le CD, que les membres de l'Equipe ont décidé de prendre à leur charge les frais de déplacements pour la rencontre FRANCE-BELGIQUE.

Le Comité Directeur précise que ce n'est pas une demande de sa part, et qu'il n'a jamais imposé aux membres de l'ECF, de prendre les frais occasionnés pour les entraînements à leur charge.

Il rappelle également, que le Comité Directeur n'a pas alloué de budget spécifique à l'ECF en 2010, ce qui a conduit à des dépenses trop élevées, mais précise qu'il n'en sera pas de même pour 2011.

Une somme sera allouée à la commission ECF, qui ne pourra pas être dépassée, ceci implique bien évidemment des choix.

## **Rencontre amicale FRANCE-Belgique :**

Elle aura lieu à NEUVIC en CORREZE, Robert De Saint SEINE s'occupera de la communication de l'événement

## **Championnat du monde**

Tout est réservé. Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir des informations relatives à la compétition de la part du comité d'organisation, malgré plusieurs mails et appels téléphoniques...

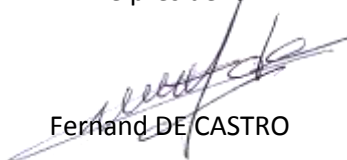
Des supporters feront le voyage pour soutenir notre équipe nationale...

## **Finales des Championnats de France 2012**

C'est la région CENTRE qui organisera les finales en 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Directeur est clôt le dimanche 3 avril à 13H00.

Le président



Fernand DE CASTRO

Le trésorier



Wilfried OLIVIER

La secrétaire



Françoise DE CASTRO